

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} et MM. Florian Gander, Sandro Pistis,
Mauro Poggia, Pascal Spuhler, André Python,
Eric Stauffer, Marie-Thérèse Engelberts*

Date de dépôt : 13 septembre 2013

Proposition de motion pour les Bernésiens, un retour de la ligne 2

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la commune de Bernex ne verra pas l'arrivée du tram jusqu'au site de Vailly avant plusieurs années ;
- que des promesses ont été faites aux Bernésiens mais qui n'ont malheureusement pas été tenues,

invite le Conseil d'Etat

- à rétablir dans les plus brefs délais la ligne 2 allant de Bernex à Genève-
plage ;
- à utiliser des bus à double articulation aux heures de pointes sur ce tracé.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le canton de Genève a promis à la commune de Bernex une ligne de tram arrivant jusqu'à son extrémité, soit le site de Vailly.

Bernex a dû faire un travail d'approche auprès de ses habitants car cela devait engendrer des changements non négligeables. La ligne traditionnelle (2) allait être purement et simplement supprimée dès l'arrivée du tram dans cette commune.

Or le tram n'arrive et n'arrivera certainement pas avant plusieurs années à Bernex. En effet, le coût faramineux de cette prolongation de construction ne permet pas au canton de commencer, ni même de songer au début des travaux avant 2018. Ce qui laisse prévoir son arrivée après 2020.

En attendant, les habitants de la commune se retrouvent pris en otage avec des lignes précaires, telles que la 47, la K et la L qui tournent de manière fréquente durant les heures de pointe mais pas de manière efficiente pour les résidents. Ces derniers s'en trouvent préterités en matière de déplacement.

Auparavant, les Bernésiens pouvaient de manière simple rejoindre le Centre-ville et les Eaux-Vives avec l'utilisation d'une seule ligne, la (2). Le temps de parcours était acceptable, soit environ 40 min pour faire la traversée du canton.

Aujourd'hui, le temps pour un résident de Bernex souhaitant se rendre aux mêmes endroits est de plus d'une heure. Sans compter le transbordement catastrophique que l'on connaît pour les personnes à mobilité réduite.

Bernex est un petit village de presque 10 000 habitants dont une grande majorité est composée de personnes âgées, à mobilité réduite, et qui ont besoin de pouvoir se déplacer en transport en commun de manière facile, agréable et efficiente.

A l'heure où le département de la mobilité fait machine arrière, pour des raisons de bon sens et à la demande incessante d'habitants, il est opportun de faire le nécessaire afin que la commune de Bernex ne se retrouve pas préteritée au détriment des communes qui sont desservies par le TCOB, qui devrait d'ailleurs s'appeler TCOC (Tram Cornavin-Onex -Confignon).

Pour les raisons invoquées ci-dessus, il y a lieu de rétablir la ligne traditionnelle n° 2.

Mesdames et Messieurs les députés, je vous prie de bien vouloir réserver un bon accueil à la présente motion.